



Luxembourg, le 17 octobre 2005

Monsieur Lucien WEILER  
Président de la Chambre  
des Députés

LUXEMBOURG

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous informer que, conformément à l'article 75 de notre Règlement interne, je souhaite poser la question parlementaire suivante à Monsieur le Ministre des Finances:

*« Lors de la présentation des priorités de la politique du Gouvernement à la Chambre des Députés, Monsieur le Ministre avait fait savoir que les recettes budgétaires provenant de la TVA étaient en baisse.*

*Selon un fonctionnaire de la direction de l'Administration de l'Enregistrement et des Domaines (AED), un renforcement du personnel s'impose face à l'augmentation des dossiers à traiter. « Weil dies aber mit dem vorhandenen Personal zu schaffen sei, benötige man dringend Verstärkung. Sandt sprach von rund 50 zusätzlichen Kräften, die eingestellt werden müssten, um der Lage Herr zu werden. » (Lëtzebuurger Journal, du 14 octobre 2005). Selon ce fonctionnaire, un renforcement au niveau du personnel permettrait à l'AED de mieux traiter les dossiers ce qui conduirait à une hausse des recettes.*

*Dans ce contexte, j'aimerais poser les questions suivantes à Monsieur le Ministre des Finances:*

*Monsieur le Ministres a-t-il connaissance des déclarations susmentionnées?*

*Monsieur le Ministre partage-t-il l'avis du fonctionnaire de l'AED qu'un renforcement du personnel pourrait améliorer le travail de l'AED et, par conséquent, mener à une hausse des recettes provenant de la TVA?*

*Monsieur le Ministre peut-il me dire si un renforcement du personnel à l'AED est prévu? Dans l'affirmative, quelle en sera l'envergure? »*

Croyez, je vous prie, Monsieur le Président, à l'assurance de ma très haute considération.

Claude MEISCH  
Député